



Conseil d'administration EPA Masse des Douanes 5 juin 2024

Madame la vice- présidente,

Les départements et territoires d'outre-mer bousculent les agendas et les certitudes de la métropole . En Nouvelle Calédonie notamment où le gouvernement doit gérer une situation politique et sociale très tendue qu'il a tout de même contribué à créer... Nous pensons ici à nos collègues travaillant là-bas qui doivent sécuriser l'aéroport et aux collègues métropolitains qui les renforceront bientôt, mais aussi à la date du concours de C1 qui a dû être repoussée suite à la flambée de violence dans ce territoire. C'est un peu l'effet papillon, des décisions prises de loin ou il y a longtemps finissent toujours par avoir des conséquences plus importantes quelques mois ou quelques années plus tard.

Il en va de même pour ce CA de l'EPA Masse, convoqué de manière exceptionnelle avec pour principal but de traiter des dossiers historiques dont certains sont eux aussi ultra-marins... A une différence près c'est que pour l'EPA Masse, ses opérations immobilières dans les départements d'outre-mer sont en bonne voie. La situation du terrain du Marin en Martinique est entrain d'évoluer positivement. Des logements vont enfin pouvoir voir le jour afin de loger des douaniers au plus près de leur lieu de travail. A Saint Georges de l'Oyapock 4 logements vont pouvoir être aménagés dans d'anciens locaux administratifs, c'est l'aboutissement d'une longue attente, mais cela contribue à rendre ces résidences lointaines attractives. Les dossiers immobiliers loin de la métropole sont souvent plus difficiles à gérer du fait de la distance et de la spécificité immobilière de chacun des territoires. La patience et le travail des collègues travaillant pour l'EPA Masse ont donc fini par être récompensés.

De la patience il en aura fallu aussi dans le dossier historique de la caserne de gendarmerie de Port-Saint-Louis du Rhône.

Pour mémoire cette caserne et ce terrain avaient été vendus par l'État à l'EPA Masse des Douanes en 2007, afin de construire, en partenariat avec un bailleur social, un nouvel immeuble d'une vingtaine de logements. Une étude de faisabilité avait même été menée en 2009 pour un montant de 16 000 € par un mandataire (SOGIMA) qui proposait plusieurs solutions, en particulier la démolition de l'ancienne gendarmerie et la construction de cet ensemble de logements. Seulement, la demande de logements fut moins importante que prévu et la résidence de Port de Bouc à proximité disposant de vacances suffisantes pour combler les demandes, aucun projet ne fut mis en place sur le terrain de cette caserne. Pire encore, les travaux demandés par les locataires de la cité domaniale voisine de Port Saint Louis ont été repoussés d'année en année, au motif qu'une nouvelle cité devait voir le jour... Toute cette situation étant accentuée par la réduction des effectifs douaniers de ce secteur . **La revendication historique de la CGT d'avoir une cartographie consolidée des implantations douanières, et que l'administration a toujours refusé, a donc toute sa pertinence... cela aurait peut-être pu éviter certains écueils budgétaires...**

Le budget justement, point important car sans lui pas de politique ambitieuse pour notre Masse des Douanes. Si la CGT n'a rien de particulier à dire sur le budget

rectificatif présenté nous souhaiterions souligner que l'entretien et l'amélioration de notre parc immobilier a pu rester ambitieux grâce au FACVA, qui a permis une rallonge budgétaire de 2 millions d'euros sur 4 ans, soit 500 000 euros par an. La CGT demande donc une augmentation substantielle de la subvention budgétaire ministérielle, avec comme minimum un retour à son niveau de 2001, soit un peu plus de 1,2 million d'euros .

Enfin la CGT souhaiterait que nous puissions réfléchir sur la constitution d'une petite réserve financière concernant l'aménagement de certaines de nos cités aux locataires en situation de handicap. L'idée n'est pas de pouvoir aménager toutes nos cités car matériellement c'est quasiment impossible, mais plutôt d'avoir un petit fonds dédié pour que lorsqu'une problématique se présente ponctuellement, comme faire une rampe d'accès ou une plate-forme permettant de monter quelques marches, l'EPA Masse puisse avoir les fonds pour lancer des travaux rapidement. Outre un gain immédiat pour les locataires en situation de handicap, c'est aussi un plus en terme d'accessibilité de nos cités douanières.